

4

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES CHEFS DE SERVICE
DU 5 AVRIL 1988

=====

Etaient présents à la réunion:

- Lt Col BEM NDINDILYIMANA Augustin, Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif et Président de la réunion
- Monsieur MUGEMA Romouald, Secrétaire Général au MIJEUCOOP
- Monsieur MBATEYE Thomas, Directeur Général du Mouvement Coopératif
- Monsieur MUNYAMBARAGA Narcisse, Directeur Général de la Jeunesse
- Monsieur KAYODOKE Ferdinand, Directeur de la Planification
- Monsieur KURAZIKUBONE Joseph, Directeur de l'Encadrement et Formation
- Monsieur KAREKEZI Epimaque, Chef de Division Encadrement
- Monsieur RUSANGANWA Augustin, Chef de Division Production
- Monsieur BIKINDI Simon, Chef de Division Folklore
- Monsieur TWAGIRAYEZU Emmanuel, Chef de Division Activités Sportives
- Monsieur KAREMERA Pierre, Chef de Division Education Physique et Sportive
- Monsieur NSANZABAGANWA François, Chef de Division Planification a.i.
- Monsieur MBONEZA Gaspard, Chef de Bureau Groupements Socio-économiques
- Monsieur KABERA Guy, Chef de Bureau Evaluation et contrôle
- Monsieur RUTAMBUKA Claudien, Chef de Bureau Enquêtes et Statistiques
- Monsieur KAYINAMURA Grégoire, Chef de Bureau a.i. législation et Contentieux
- Monsieur UWIMANA J.M.V., Chef de Bureau Loisirs socio-éducatifs
- Monsieur MBANJABAHIZI Jean Damascène de la Direction Générale du Mouvement Coopératif
- Monsieur RUZAGILIZA Oscar, Chroniqueur
- Monsieur MUHUTU Gabriël, de la Direction Générale du Mouvement Coopératif
- Monsieur MUDAHEMUKA Alexandre, Secrétaire Permanent de la FERWAF
- Madame RUGELINYANGE Jeanne, Chroniqueur
- Madame MUKAMALIZA Goretti, Chef de Bureau courrier et archives
- Madame MUKABIDELI Perpétue, Chef de Bureau Information et Documentation.

Avant son départ en mission, le Ministre a rappelé aux chefs de service les dossiers importants à finaliser en son absence.

I. Secrétariat Général:

Célébration du 30^e Anniversaire de la JOC.

Le Ministre à la Présidence de la République a adressé une lettre à notre département lui demandant de préparer un message que son Excellence Monsieur le Président de la République adressera à la J.O.C. le premier Mai 1988 à l'occasion de son 30^e anniversaire.

Le Ministre a demandé au Secrétaire Général de préparer et transmettre ce message à la Présidence de la République. Compte tenu des activités que la J.O.C. mène en faveur de la Jeunesse, ledit message insistera sur:

- la nécessité de collaboration des mouvements de jeunesse avec les autorités politico-administratives.
- La promotion et le développement de leurs activités en milieu rural.

Concernant la réunion des Préfets du 11 Avril 1988:

Le Secrétaire Général doit contacter le Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal pour qu'il insère dans le programme de la réunion l'exposé sur le Festival de la Jeunesse, les concours des G.S.E., des CERAI, des CFJ et des Coopératives, l'inventaire des activités des jeunes et noter leurs critiques. Il devra négocier en sorte que sa communication passe en premier lieu pour pouvoir participer au CIC ministériel qui aura lieu le même jour.

II. Direction Générale des Sports et Loisirs:

Jeux de la zone IV de Volleyball:

Le Rwanda a accepté d'organiser les jeux de la zone IV de Volleyball cette année, mais jusqu'à présent aucun dossier technique n'a été élaboré. Le Ministre a déploré la carence au point de vue technique et a demandé aux techniciens de la Direction Générale des Sports et Loisirs de confectionner rapidement ce dossier afin de connaître les besoins financiers de l'opération eu égard aux autres activités en vue.

Dossiers FERWAFa:

- Le Football est un secteur très sensible et nos techniciens doivent maîtriser les différents dossiers y relatifs. Concernant les joueurs étrangers, le Ministre a demandé à la Direction Générale des Sports et Loisirs et à la FERWAFa, de relever tous les cas irréguliers, de les transmettre au Service Central de Renseignements afin qu'il fasse des recherches nécessaires permettant d'éclaircir ce dossier. Le dossier doit être finalisé avant le tournoi du 5 juillet pour éviter les mêmes litiges que dans les tournois précédents.
- Lors du séjour de l'Equipe Nationale en Rhénanie-Palatinat, Monsieur Joachim Fickert a avancé une somme de 1.337.565FRS à la FERWAFa que celle-ci devait rembourser par les recettes provenant des matches amicaux avec la sélection nationale; le match avec l'équipe de la Rhénanie-Palatinat n'a pas produit des recettes tandis que le match avec l'équipe Ugandaise n'a pas encore eu lieu. Par conséquent, le Ministère et la FERWAFa doivent engager une discussion réaliste avec Monsieur Joachim FICKERT pour étudier ensemble les modalités de remboursement.

Sortie des équipes représentatives:

Les frais de mission pour la sortie des équipes représentatives sont à leur charge. Les frais de mission de l'agent du MIJEUCOOP et du journaliste sont normalement pris en charge par le MRND dans le cadre de faire connaître l'image de marque du Pays par des activités sportives, folkloriques et culturelles. Il faudra écrire au Secrétaire Général du MRND pour la prise en charge du journaliste qui accompagnera l'équipe MUKURA au KENYA.

Direction Générale de la Jeunesse:

Le Ministre a souhaité que l'inventaire se fasse après le festival c.à.d. entre septembre et novembre. Mais après maintes discussions il fut décidé que les communes débutent l'inventaire au mois de Mai. Les agents du MIJEUCOOP descendraient sur le terrain au mois de septembre pour une mise au point définitive. Pour ce faire, une lettre sera adressée aux Préfets pour qu'il réunisse tous les bourgmestres de leur ressort afin de recevoir toutes les indications sur l'inventaire.

Le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif doit préparer à temps des imprimés contenant les instructions ainsi que des lettres de subdélégations à envoyer aux bourgmestres. Il faudra prévoir plus ou moins 10.000 FRW pour chaque commune. Une réunion des encadreurs préfectoraux doit être prévue pour les sensibiliser à temps à l'organisation des concours des Groupements des Jeunes, des CFJ, des CERAI et des Coopératives. Dans la réunion des Encadreurs tenue dernièrement à KAVUMU, ils avaient souhaité que les CERAI soient exclus des concours. Sur ce point, le Ministre a suggéré de maintenir la pratique habituelle mais plutôt d'opérer des réformes profondes au sein des CFJ afin de les rendre aussi compétitifs que les CERAI, de modifier certains critères des concours et de faire une évaluation en vue d'un suivi.

Direction générale du Mouvement Coopératif:

La direction Générale du Mouvement Coopératif doit hâter le traitement des dossiers des Coopératives qui ont demandé la personnalité civile avant la sortie de la loi sur les coopératives et suivre de près le dossier sur la liquidation de la CECODM.

En guise de conclusion, le Ministre a fait remarquer à tous les chefs de service que dans ces jours il y a un relâchement des agents dans l'accomplissement de leurs tâches et a demandé à chacun de se resaisir et de mettre une ambiance de travail parmi tous les agents.

Le Ministre a demandé d'écrire une lettre au MINAFFET pour que dans le Mémoire concernant l'assistance technique chinoise, il prévoit la formation des gestionnaires du stade national et l'appui au projet de fabrication de ballons.

Le dossier sur la gestion du charroi doit être étudié minutieusement afin d'avoir une répartition équitable des véhicules du Ministère. S'agissant de la répartition des véhicules aux Encadreurs Préfectoraux, il faudra compléter les véhicules déjà disponibles soit en achetant ceux qui manquent soit par le charroi du Ministère.

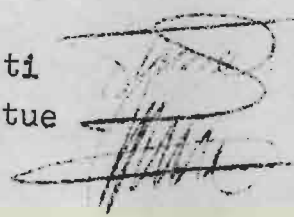
Pour des raisons de contraintes budgétaires, le Ministre a insisté sur le fait que les missions à l'intérieur soient réduites à leur strict minimum. Les missions prioritaires retenues sont:

- a) le contrôle des CFJ, les magasins et des comptes gérés par les agents du Ministère mais il faudra commencer par le Ministère.
- b) récupération des dettes de certaines coopératives à la BAD.
- c) clôture du dossier MUTURA
- d) d'autres missions ponctuelles.

La réunion a clos ses travaux à 10H00.

Rapporteurs:

- MUKAMALIZA Goretti
- MUKABIDELI Perpétue



Président de la réunion:

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM.-

